

Fédération des Victimes du Nazisme Enrôlées de Force a.s.b.l.

REPRÉSENTANT: L'ASSOCIATION DES PARENTS DES DÉPORTÉS MILITAIRES LUXEMBOURGEOIS
LA LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE 1940-45 - L'AMICALE
DES ANCIENS DE TAMBOW - L'ASSOCIATION DES ENROLÉS DE FORCE VICTIMES DU NAZISME

Organe officiel:

„Les Sacrifiés”

Bulletin mensuel

Boîte postale No 2415
LUXEMBOURG-GARE

Compte chèque postal No 31329-95

Luxembourg, le 16.11.1984
9, rue du Fort Elisabeth

Monsieur Jacques Santer
Ministre d'Etat
Président du Gouvernement
Hôtel de Bourgogne
4 rue de la Congrégation
LUXEMBOURG

Monsieur le Ministre d'Etat,

Comme suite à l'entretien que vous avez bien voulu nous accorder le 5 novembre dernier, nous nous permettons de revenir plus particulièrement sur le problème de la gare de Hollerich qui nous préoccupe depuis bientôt dix ans.

En effet, l'inauguration du Monument National de la Déportation Civile et Militaire remonte au 5 octobre 1975.

Nous étions restés en contact avec la Direction des C.F.L. dans le but d'obtenir la cession de tout le terrain et du bâtiment pour créer en ces lieux historiques un mémorial afin de sauvegarder le souvenir de ces faits tragiques pendant les années les plus sombres de l'histoire de notre petite nation.

En 1979, il fut procédé à la cession symbolique du terrain et de la gare au cours d'une brillante réception offerte par la Direction des C.F.L. en présence de Monsieur Pierre Werner, Ministre d'Etat.

S.A.R. le Grand Duc nous avait pour sa part fait l'insigne honneur d'accepter la présidence d'un comité national dans lequel figuraient le Président de la Chambre des Députés, plusieurs ministres et députés, le bourgmestre et les échevins de la Ville de Luxembourg, Mgr. l'Evêque de Luxembourg et le Grand Rabbin, ainsi que de nombreuses personnalités de la vie publique.

Pour superviser les travaux d'aménagement et garantir la gestion, il fut créé en outre un comité de gérance, sans attendre la signature de l'acte de cession officiel qui, dans la suite, devait s'avérer impossible pour une question de propriété.

Car il fallut nous rendre à l'évidence que le bâtiment et le terrain n'appartenaient pas aux C.F.L., mais qu'en réalité l'Etat en était le seul propriétaire.

Notre déception était immense, d'autant plus que cette affaire commença alors à traîner en raison de l'attitude réticente du ministre des travaux publics.

**Fédération des Victimes
du Nazisme Enrôlées de Force a.s.b.l.**

REPRÉSENTANT: L'ASSOCIATION DES PARENTS DES DÉPORTÉS MILITAIRES LUXEMBOURGEOIS
LA LIGUE LUXEMBOURGEOISE DES MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE 1940-45 - L'AMICALE
DES ANCIENS DE TAMBOW - L'ASSOCIATION DES ENROLÉS DE FORCE VICTIMES DU NAZISME

Organe officiel:
„Les Sacrifiés”
Bulletin mensuel

Boîte postale No 2415
LUXEMBOURG-GARE

Compte chèque postal No 31329-95

Luxembourg, le 16.11.1984
9, rue du Fort Elisabeth

- 2 -

Nous vous prions dès lors de bien vouloir reprendre en mains cette affaire pour en ventiler la question de propriété et nous permettre de réaliser dans les meilleurs délais ce voeu qui nous tient tant à coeur.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande, nous vous présentons, Monsieur le Ministre d'Etat, avec nos salutations personnelles, l'expression de nos sentiments très dévoués.

Pour le Fédération des VNEF,
le Président National,

Pour le Comité de Gérance
le Président,

Jos Weirich

A. Frisch